ment s'expliquer que par l'abstention d'un certain nombre de membres appartenant au côté droit de l'Assemblée,

A la suite de ce vote, M. Faucher, ministre de l'intérieur, a donné sa démission; il a été remplacé *ad interim* par M. Lacrosse, ministre des travaux publics.

ÉLECTIONS.

Les nouvelles générales de élections sont, en France, favorables à la cause du parti de la modération. Le journal la *Patrie* annonce d'après les nouvelles télégraphiques arrivées à Paris le 17 mai, que sur 453 nominations connues, 298 appartiendraient au parti modéré, 85 au parti socialiste, et 71 seraient d'une opinion encore inconnue. Le 18, le dépouillement des votes de Paris n'était pas encore terminé, mais d'après ce qui en était connu, on pouvait assurer que sur les 28 candidats nommés, 18 appartiendraient au parti modéré, et 10 au parti socialiste.

C'est le 28 mai que l'Assemblée législative se réunit, et C'est, dit-on, la veille que le *Moniteur* fera connaître la recomposition du ministère. On dit que des propositions ont été faites à M. Dufaure et à M. Molé; mais ni l'un ni l'autre n'ont voulu s'engager à composer un ministere avant de connaître l'ensemble des élections générales.

NOUVELLES DE ROME.

Le général Oudinot de Reggio a adressé au ministre de la guerre les deux rapports suivans :

« Camp de Palo, le 4 mai 1849.

« Monsieur le ministre,

« Depuis le 22 avril, jour où le corps expéditionnaire de la Méditerranée a fait voile pour Civita-Vecchia jusqu'au 28, je vous ai tenu au courant de mes opérations; elles ont eu toutes, vous le savez, un plein succès. Les hommes à les plus éminents déclarent que notre arrivée subite et imprévue dans le port de Civita-Vecchia avait étonné et terrifié.

« Il fallait, disait-on de toutes parts, et afin d'éviter l'effusion du sang, ne pas laisser à ceux de Rome les moyens de répression et de défense. Des officiers très intelligents, que j'avais envoyés dans cette capitale pour y étudier l'opinion publique, déclarèrent unanimement, de leur côté, qu'une forte reconnaissance sur Rome était nécessaire et suffirait pour suspendre immédiatement toutes préparatifs de résistance.

« Une prompte détermination était donc impérieusement prescrite. Le 28 avril, le corps expéditionnaire part de Civita-Vecchia; il rampe le 29 à Castel-Guido, jusque là point d'hostilité. Voulant connaître le plus tôt possible les dispositions des troupes de la République romaine, j'ai prevenu le capitaine Oudinot, mon officier d'ordonnance, d'aller jusqu'aux avant-postes, avec quelques chasseurs à cheval. Il les rencontre à deux lieues environ de notre camp.

« Les paroles pacifiques de cet officier sont accueillies par une décharge qui blesse un de nos chasseurs. Ce fait est isolé, et ne nous ôte pas encore toute espérance de conciliation. Nous continuons à marcher à ses rencontrer l'ennemi, et nous prenons position sur le plateau qui domine l'entrée de la ville, par la porte Pertusa, avec l'intention de faire un dernier appel à la concorde; mais le drapeau rouge flotte sur tous les forts, d'outrageantes vociférations sont accompagnées par le feu de plus vif. Malgré de graves obstacles, la brigade Molière couronne les hauteurs à droite et à gauche de la route. L'infanterie, l'artillerie répondent vigoureusement au feu de la place; mais l'ennemi est derrière des remparts, tandis que nos soldats sont à découvert.

« Pour faire diversion, je prescrs à la brigade Levaillant de faire un mouvement aggressif sur une route de gauche qui conduit à la porte Aurelica. Le valeureux officier qui s'était offert à guider cette troupe, au lieu de prendre le chemin qui y conduit à l'abri des remparts, suit une route qui y mène plus directement, mais qui est exposée au feu de l'ennemi. L'élan de nos soldats n'en est pas ralenti, et, bien que la route suive parallèlement à moins de trois mètres des remparts, ils s'y engagent avec une grande témérité.

« Dans le même moment, les colonels Marular et Bouet, des 20e et 33e de ligne, à la tête de la brigade Molière, s'élancent avec une centaine d'hommes de leurs regiments sur la porte de Pertusa; ils arrivent jusqu'au pied même du rempart, profitant d'un pli du terrain, ils s'embusquent; mais les travaux tout récemment accumulés ne permettent pas le succès de cette audacieuse entreprise.

« Dès le commencement de l'action, quelques bataillons ennemis ayant essayé de descendre dans la plaine, sont forcés de se retirer en toute hâte derrière les retranchements.

« Ce n'était point un siège que nous voulions faire, mais une forte reconnaissance.

« Elle a été exécutée on ne peut plus glorieusement.

« J'ai donc fait surprendre le combat et j'ai passé la nuit au lieu même où il avait commencé, sans qu'aucun soldat de l'ennemi ait osé sortir de ses redoutes.

« Le 1er et le 2 mai, le corps expéditionnaire est resté en position à Castel-Guido; j'ai reçu l'ordre de l'envoyer à Civita-Vecchia le 3e brigade.

« Pour faciliter la concentration, j'ai établi la 1re brigade à Polidoro; la 2e, avec le quartier-général, à Palo. J'y constitue un dépôt principal d'où je suis en rapport facile, par les voies de terre et de mer, avec ma base d'opérations.

« Il n'y a presque aucun ennemi à redouter, car depuis le 3 et, au moment où je vous écris, nous n'avons pas vu un seul ennemi.

« Je ne terminerai pas ce rapport, monsieur le ministre, sans rendre aux troupes de toutes armes du corps expéditionnaire de la Méditerranée cette justice que leur moral et leur énergie sont admirables. Elle journée du 30 avril est l'une des plus brillantes aux quelles des troupes françaises aient pris part depuis nos grandes guerres. Si nous avons fait quelques pertes sensibles, nous avons occasionné à l'ennemi un dommage numériquement considérable.

« J'ai été énergiquement secondé par les officiers généraux Regnault de Saint-Jean-d'Angély, Levaillant et Molière, ainsi que par les chefs de service de l'artillerie et du génie, par le lieutenant-colonel Larcher et le commandant Goury. Officiers, sous-officiers et soldats, tous ont fait admirablement leur devoir.

« J'aurai l'honneur de vous donner en détail les noms de ceux qui se sont le plus particulièrement distingués.

« Agréez, etc.

« Signé : le général OUDINOT DE RECGIO. »

« Palo, le 8 mai.

« Depuis mon dernier rapport, à la date du 4 mai, je n'ai eu à exécuter aucune opération importante. Il a été procédé dans le plus grand ordre au débarquement, non seulement de la 3e brigade, mais encore du 16e léger et de la 16e batterie du 8e régiment d'artillerie (personnel.)

« Ayant acquis la conviction que le port de Fiumicino pouvait nous offrir cet avantage, qui il facilitait nos relations avec Rome, je m'en suis emparé, et le 20e de ligne y est fortement établi.

« Je crois avoir dit que, dans la journée du 30, deux cents et quelques hommes du 20e, sous les ordres du commandant Picard, et quelques officiers emportés par leur ardeur et attirés aussi par des paroles de conciliation, étaient entrés par la porte Saint-Pancrace dans Rome, et y étaient laissé prendre. (Le rapport du 4 mai n'en fait pas mention.)

« Ils viennent de rentrer avec le décret que je joins ici (1).

« J'ai cru que la France ne pouvait pas rester en retard de générosité. J'ai, en conséquence, donné l'ordre au gouverneur français de Civita-Vecchia, de rendre la liberté au bataillon de chasseurs romains qui était retenu prisonnier dans cette ville.

« J'ai fait dire au gouvernement de la République romaine qu'en retour de ce procédé, j'entends que nos nationaux et même les étrangers de tous les pays reçoivent des sauf-conduits pour sortir facilement de la ville.

« Votre situation militaire est très-bonne; nous sommes, sous le rapport numérique, plus forts qu'il n'est indispensable de l'être pour avoir sur les événemens ultérieurs une très grande action.

« La situation politique est très complexe sans doute; cependant il est facile de prévoir que le moment n'est pas éloigné où la capitale et le gouvernement lui même prendront la France pour arbitre.

« Les sacrifices faits par notre gouvernement tourneront donc, en définitive, au profit de l'humanité et accroîtront encore l'ascendant de la France.

« Je vous remercie, monsieur le ministre, des moyens que vous avez mis à ma disposition pour atteindre ce but. Je m'estimerai très heureux si je parviens à réaliser les généreuses intentions du gouvernement et celles du président de la République française.

« Je suis avec respect, etc. »

Les Français n'ont plus fait d'attaque contre Rome. Il paraît que le cabinet a fait suspendre toute opération hostile à la suite du vote du 7 mai de l'Assemblée nationale. M. de Lesseps a été envoyé en mission dans cette capitale; il doit de là passer à Gaëte. Du reste, il y avait déjà des négociations pour un arrangement. Une dépêche télégraphique, expédiée par le général Oudinot du camp de Castel-Guido, le 13 mai à midi, annonce que le consul de Wurtemberg, accompagné d'un officier-supérieur romain, avait apporté au général des paroles de paix. Les Napolitains se sont aussi arrêtés dans leur mouvement.

ANGLETERRE.

Dans la séance du 11, de la chambre des communes, des interpellations ont été adressées au cabinet sur l'intervention russe en Hongrie et celle de la France en Italie. Aux premières, lord Palmerston a répondu qu'il avait, ce jour-là même, reçu de Vienne la nouvelle officielle que l'Autriche avait demandé au gouvernement russe un secours militaire pour poursuivre la guerre contre les Hongrois, et que la Russie avait adhéré à cette demande; qu'aucun traité n'existait garantissant l'indépendance de la Hongrie et qu'il n'avait été adressé à l'Angleterre aucune demande de médiation. Pour ce qui est des interpellations sur l'entrée des troupes françaises dans les Etats-Romains, le noble lord a dit avoir reçu avis de l'expédition, mais qu'il ne comptait pas offrir sa médiation entre les deux parties.

Des nouvelles du Canada sont arrivées en Angleterre. Lord Elgin ayant ratifié le bill d'indemnité, une révolte a éclaté immédiatement; le palais du Parlement, d'une valeur de 2 millions, a été saccagé et complétement détruit. Plusieurs arrestations ont été faites. Au départ du paquebot, les hostilités n'avaient pas éclaté d'une manière déclarée, mais le gouvernement avait les plus grandes inquiétudes.

Par le bateau à vapeur autrichien l'*Italia* arrivé d'Egypte avant-hier, nous apprenons que le royaume indépendant des Sicks a cessé d'exister; il a été déclaré, par le gouvernement-général des Indes, province britannique. Le Maharajah Dhulep Singh, dit la proclamation publiée à cet effet, sera traité avec considération et honneur; les chefs qui n'ont point pris part aux hostilités contre l'Angleterre conserveront leurs propriétés et leur rang. Le gouvernement anglais laissera à tous les peuples, Musulmans, Hindous ou Sicks, le libre exercice de leur culte, maintenant entr'eux une parfaite égalité. Toutes les fortifications qui ne seront pas occupées par les troupes britanniques, seront rasées, et des mesures efficaces seront adoptées pour mettre un frein à la turbulence du peuple.

ITALIE.

ETATS ROMAINS.

Le différend regrettable survenu entre la France et Rome paraît devoir promptement s'aplanir à l'entière satisfaction des deux parties. Les hostilités ont cessé, et le gouvernement français aurait renoncé à toute idée de nouvelle attaque contre Rome, à la suite de la délibération de l'Assemblée nationale du 7 mai. Cependant, de nombreux renforts ont déjà porté à plus de 25,000 hommes l'effectif du corps expéditionnaire commandé par le général Oudinot.

D'après une dépêche télégraphique transmise au gouvernement de la République française, trois envoyés du gouvernement romain se seraient rendus, le 13 mai, auprès du général Oudinot, chargés d'entamer des négociations de paix. On ajoute que le père Ventura, qui a quitté Rome à la suite de l'affaire du 30 avril, et s'est dirigé vers Paris, après avoir eu une entrevue avec le général en chef de l'armée française, est également chargé d'une mission analogue auprès du président de la République.

L'échange des prisonniers entre les Romains et les Français a eu lieu sur des bases précédemment établies. Les prisonniers français se louent beaucoup de l'excellent accueil qui leur a été fait par les Romains.

M. Ferdinand de Lesseps, envoyé par le gouvernement français près l'armée avec d'amples pouvoirs, s'est transporté à Rome où il a eu plusieurs conférences avec les triumvirs. Il avait mission de présenter un *ultimatum* au gouvernement romain, et c'était là l'objet des négociations aux dernières dates.

Le ministre de Prusse près le Saint-Siége s'était aussi transporté de Gaëte à Rome avec une mission spéciale de Pie IX.

Il vient de se passer un fait assez curieux et qui n'est pas neuf dans l'histoire. Pendant que la légion de Garibaldi s'attribuait la victoire dans l'engagement qu'elle venait d'avoir avec les Napolitains à Palestrina, ces derniers, de leur côté, faisaient chanter un *Te Deum* à Albano, pour la victoire qu'ils venaient de remporter sur les Romains.

Quoi qu'il en soit, les troupes napolitaines avaient rétrogradé et le roi Ferdinand avait regagné Gaëte.

La ville de Bologne a capitulé et a été occupée le 17 mai par les troupes autrichiennes du général Wimpfen, après une vigoureuse résistance de plusieurs jours. Le général de cavalerie Gorzkowsky en a été nommé gouverneur civil et militaire. Voici en quels termes il rend compte de ce fait d'armes au lieutenant-maréchal Haynau.

« Quartier-général de Borgo Panigali, 16 mai 1849.

« Je m'empresse d'annoncer à V. Exc. que la cité de Bologne, après un fort bombardement de trois quarts d'heure, opéré avec 16 obusiers et 4 mortiers de 12, a capitulé; nos troupes en ont occupé les portes aujourd'hui à trois heures.

« Deux compagnies doivent avoir à cette heure occupé aussi les portes de Ferrare.

« Le dommage souffert par la ville est assez considérable. Les Bolonais ont perdu 160 hommes entre morts et blessés; de notre côté, nous n'avons subi aucune perte.

« GORZKOWSKY. »

TOSCANE.

La ville de Livourne dont nous avons annoncé l'occupation par les Autrichiens vient d'être mise en état de siége. De nombreuses exécutions militaires y ont eu lieu et ont motivé des représentations de la part des consuls étrangers.

La plus grande fermentation règne dans toute la Toscane, et M. le commissaire extraordinaire Seristori ne cesse de publier proclamation sur proclamation pour ramener le calme dans l'esprit des populations irritées par l'intervention étrangère.

Le bruit courait, en Toscane, que l'Autriche demandait l'abdication du Grand-Duc Léopold II, mais cette nouvelle trouvait peu de crédit dans le public.

PIÉMONT.

Les journaux de ce pays annoncent que les préliminaires de la paix avec l'Autriche ont été signés, et que M. de Bruck, en suite d'énergiques protestations faites par la France à Vienne, contre les prétentions de l'Autriche, avait reçu des instructions plus conciliantes. Le chiffre de la contribution ou indemnité de guerre aurait été définitivement fixé à 80 millions de francs, et les Autrichiens évacueraient Alexandrie et la Lomelline.

Les feuilles de Turin annoncent officiellement la démission du président du conseil des ministres, Delannay, et son remplacement par M. Massimo d'Azeglio.

Cette modification du cabinet a été accueillie avec faveur par les organes de la presse libérale.

SICILE.

La guerre recommence en Sicile, ou du moins à Palerme. La ville, qui allait ouvrir ses portes, refuse maintenant d'exécuter les conditions convenues. On sait qu'une députation s'était rendue auprès du Roi de Naples, que les chefs du gouvernement républicain avaient cédé le pouvoir au parti modéré, et qu'enfin la pacification semblait complète. Mais les bataillons volontaires, les corps francs étrangers, repoussés de Palerme, de Syracuse, de Caltanizetta, et fuyant devant les troupes napolitaines, se sont retirés dans les murs de Palerme, et là ils ont exécuté le 7 mai une réaction révolutionnaire. On a renversé le gouvernement de la conciliation et renvoyé au pouvoir les exaltés. La garde nationale, qui avait fait le mouvement pacifique, n'a pas osé s'opposer au contre-mouvement.

VENISE.

Les opérations des Autrichiens contre Venise deviennent de plus en plus actives et l'heure d'une vigoureuse attaque est bien près de sonner.

On vient de découvrir un complot qui avait pour objet d'incendier l'Arsenal. Le général Pepe en a profité en faisant mettre le feu à une certaine quantité de paille près de cet établissement. Les Autrichiens croyant que l'Arsenal brûlait, essayèrent une attaque, mais ils furent repoussés par une vigoureuse résistance.

Le *Mondo Nuovo* de Venise, du 4 mai, dit que les Autrichiens ont attaqué Malghera, mais qu'ils ont été repoussés avec perte, après quatre jours de combats, dans lesquels l'artillerie a joué le principal rôle.

Ce journal évalue à 4,000 le nombre de boulets, bombes et grenades dépensés dans ces jours.

Le président Manin a répondu à l'*ultimatum* de Radetzky en lui rappelant le décret de résistance voté par l'Assemblée des représentants, dont l'exécution lui a été confiée.

Il a ajouté que, depuis le 4 avril, il s'est adressé aux gouvernemens de France et d'Angleterre, afin qu'ils interposent leur médiation auprès du gouvernement autrichien, pour procurer à Venise une condition politique convenable, et qu'il espère recevoir bientôt la communication officielle des démarches bienveillantes de ces deux puissances; cela n'empêcherait pas de traiter directement avec le ministère impérial, si le maréchal le jugeait à propos pour arriver à une solution plus facile et plus prompte.

Le maréchal Radetzki a fait la réponse suivante à cette lettre :

« S. M. notre souverain étant décidé à ne jamais permettre l'intervention des puissances étrangères entre lui et ses sujets rebelles, tout espoir du gouvernement révolutionnaire de Venise est illusoire, et fait seulement pour tromper les infortunés habitans.

« Toute correspondance cesse donc à partir d'aujourd'hui et je déplore que Venise ait à subir le sort de la guerre.

« Du quartier-général de villa Papadopoli, le 6 mai 1849.

« RADETZKY. »

ALLEMAGNE.

FRANCFORT.

La situation de l'Allemagne continue à être de plus en plus grave. Indépendamment des soulèvemens en faveur de la Constitution de Francfort et de l'unité de l'Allemagne, la position de l'Assemblée nationale elle-même devient très critique; ses rangs s'éclaircissent tous les jours par de nouvelles démissions; toutes les propositions des membres de la gauche semblent calculées pour amener un conflit non seulement entre les princes et les peuples, mais même entre l'Assemblée et le vicaire de l'Empire.

Les résolutions se succèdent dans cette assemblée, voici celle qu'elle a prise dans la séance du 12 mai :

« 1° Toute la force armée de l'Allemagne, ainsi que la landwehr et les gardes nationales, prêteront serment de maintenir la Constitution de l'Empire, définitivement adoptée.

« 2° Le pouvoir central provisoire est sommé de poursuivre de suite à l'exécution de cette résolution, dans le cas où les Etats particuliers n'y auraient point procédé de leur propre gré.

« Cette motion a été adoptée par 172 voix contre 143. »

Dans la journée du 13, des excès ont été commis à Francfort par des soldats de la garnison. A la séance du lendemain de l'Assemblée nationale, M. de Peucker, ministre intérimaire de la guerre, a donné les explications suivantes sur ces excès.

« Le pouvoir central, dit le ministre, déplore autant que qui que ce soit dans cette enceinte les graves excès auxquels se sont livrés dans la journée d'hier quelques soldats de cette garnison; je n'ai pas besoin de donner l'assurance qu'il a déjà été procédé à l'enquête la plus sévère contre tous ceux qui y sont directement ou indirectement impliqués et que les coupables seront punis selon toute la rigueur des lois. (Applaudissemens). Le ministère de la guerre regarde le maintien de la discipline, qui est la base indispensable du service militaire, comme une des tâches les plus importantes. Il est tenu, comme il en a le droit, de prendre les mesures nécessaires pour prévenir et empêcher le retour de pareilles scènes, ainsi que pour protéger efficacement cette haute assemblée. Aussi prie-t-il cette dernière de s'en remettre à lui en toute confiance pour les dispositions qui pourront être jugées convenables d'après le résultat de l'enquête. Le commandant supérieur des troupes de la garnison a donné cet après-midi aux chefs des troupes les instructions nécessaires pour les mesures à prendre dorénavant.

« La question de savoir s'il faut permettre aux soldats de porter les armes quand ils ne sont pas en service a été discutée à plusieurs reprises dans toutes les armées, et les raisons qui militent en faveur de l'affirmation ont toujours été trouvées d'accord au point de vue militaire. (A gauche : oh!) En conséquence le ministre de la guerre ne saurait être autorisé, à cause de ce seul cas, quelque déplorable qu'il soit, à ordonner des mesures générales qui dérogeraient si essentiellement aux réglemens militaires. (Applaudissemens.)

Le vicaire de l'empire a adressé l'ordre du jour que voici aux troupes qui sont au service de l'empire :

« Soldats allemands!

« Un funeste différend a éclaté en Allemagne au sujet de la Constitution. Tous les vrais amis de la patrie réunissent leurs efforts pour que ce différend soit aplani par des voies légales et non par une guerre de frères contre frères. Un parti qui s'intéresse peu à la Constitution, mais qui veut uniquement poursuivre des buts criminels, exploite ce différend pour diriger des attaques contre les lois et l'ordre établi, bouleverser l'Allemagne et la livrer aux horreurs de la guerre civile. C'est contre ce parti qui prétend protéger ouvertement la paix et le bonheur de notre chère patrie, le bien-être et la prospérité de ses citoyens.

« Soldats allemands! C'est à votre honneur qu'est confiée la sécurité de la patrie allemande. Vous repousserez avec mépris toute tentative qui sera pour but de vous faire trahir vos devoirs et s'ébranler votre fidélité. Pendant qu'actuellement vos frères d'armes victorieux combattent dans une cordiale entente l'ennemi commun, vous serez aussi unis contre l'ennemi intérieur. Si l'anarchie osait lever la tête, vous prouverez que l'inébranlable fidélité, le courage et l'union fraternelle de l'armée allemande sont le bouclier le plus puissant qui puisse protéger victorieusement notre chère patrie contre tout danger, de quelque côté qu'il vienne.

« Francfort s/M., le 12 mai 1849.

Le vicaire de l'empire, Archiduc JEAN.

Pour le ministre de la guerre,

DE PEUCKER. »

L'assemblée nationale, dans sa séance du 16 mai, a décidé par 287 voix contre 2 (10 voix se sont abstenues) que le rappel des députés prussiens devait être regardé comme illégal.

M. le président *ad interim* du ministère a donné communication de la nouvelle combinaison du ministère de l'empire, que voici :

MM. le conseiller intime de justice, Grävell, président du conseil et ministre de l'intérieur; le général Jochmus, ministre des affaires étrangères; l'avocat Detmold (de Hanovre,) ministre de la justice; Merk (de Hambourg,) ministre des finances. Quant au portefeuille de la guerre, M. Grävell a déclaré qu'il l'avait offert à une personne qui ne s'était pas encore prononcée définitivement. M. le président du conseil a annoncé qu'il présenterait dans la séance extraordinaire de demain le programme du nouveau cabinet, lequel, a-t-il dit, tendait à amener l'entente entre les gouvernemens et l'assemblée nationale.

Avant que la nomination du nouveau ministère n'ait été officiellement annoncée, M. Simon de Trèves avait présenté, au nom de la majorité de la commission des 30, une motion tendante à nommer une régence de l'empire, composée de cinq membres pris dans le sein de l'assemblée nationale et choisie par elle à la majorité absolue des voix. L'urgence de cette motion a été déclarée et la discussion renvoyée à vendredi prochain, 18 mai.

Nous ajoutons que la rumeur publique désigne M. le prince Auguste de Wittgenstein comme ministre de la guerre.

Dans la séance de l'assemblée nationale du 17, M. le président a communiqué le programme du nouveau ministère, sanctionné par le vicaire de l'Empire. En voici la teneur :

« En vertu de la loi du 28 juin 1848, le pouvoir central ne doit pas concourir à l'œuvre de la constitution. Déjà, par cette raison, le pouvoir central a cru qu'il n'était pas dans la sphère de ses attributions de coopérer à la mise en pratique de la constitution. Toutefois, comme il est très disposé à frayer la voie à une reconnaissance de la constitution de la part des gouvernemens, il regarde d'un autre côté comme un devoir qui lui est imposé par la prospérité et la sécurité de l'Allemagne, confiées à ses soins, de s'opposer avec tous les moyens dont il dispose aux tentatives illégales et violentes entreprises sous le prétexte de mettre en pratique la constitution, et cela dès que les gouvernemens respectifs réclameront le secours et l'intervention du pouvoir central.

« Le pouvoir central n'a pris et il est résolu de ne prendre aucune part à l'établissement de la constitution, réservé à l'assemblée nationale, mais il envisage comme un devoir de repousser tout empiètement sur le pouvoir exécutif, qui lui appartient exclusivement. (Mouvement.)

« *Le docteur Grävell, Jochmus, Detmold, Merk.* »

Immédiatement après la lecture du programme, M. Welcker présente une motion urgente ainsi conçue :

« L'assemblée nationale, après avoir été informée de la nomination du nouveau ministère et de

(1) Décret des triumvirs, du 7 mai.